

**CRÉDIT D'INVESTISSEMENT DE CHF 14'500.- POUR LE REMPLACEMENT DES
70 CHAISES DE LA BUVETTE DU CENTRE COMMUNAL**

Considérant,

- le nombre croissant d'élèves fréquentant le restaurant scolaire et sollicitant, de ce fait, plus souvent le mobilier,
- l'état d'usure des parties en bois des chaises actuelles,
le souci de préserver le nouveau revêtement en résine sur le sol, par le remplacement de chaises plus légères, donc moins bruyantes dans leur maniement, et plus faciles à ranger sur les tables lors du nettoyage du sol grâce à leur pied luge,
- le préavis favorable, à l'unanimité, de la commission des bâtiments du 13 avril 2011,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal

DÉCIDE

Par 15 voix pour et 1 abstention :

1. D'ouvrir un crédit d'investissement de CHF 14'500.- destiné au remplacement des 70 chaises de la buvette du Centre communal,
2. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements 0810.506.05 puis de la passer à l'actif du bilan, 0810.146.05,
3. D'amortir la dépense sur une durée de 8 ans, de 2011 – 2018, par le compte de fonctionnement, 0810.331.05,
4. D'attribuer 1% du montant des travaux effectifs au Fonds de décoration une fois le projet réalisé.

Le délai pour demander un référendum expire le 17 juin 2011.

Bardonnex, le 17 mai 2011

Béatrice GUEX-CROSIER
Présidente